Déclaration liminaire – UNSA Éducation

CSA académique de l'académie de Poitiers – 2 novembre 2026

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

Avant d'aborder la situation de notre École, nous voulons exprimer notre effroi et notre colère après l'attentat raciste commis à Trappes. L'UNSA Éducation adresse toute sa solidarité aux victimes, à leurs familles, à leurs proches et aux habitantes et habitants concernés.
Cet acte nous rappelle avec une terrible brutalité que le racisme tue. **Sa banalisation doit cesser**. Les discours qui assignent les personnes à leurs origines, entretiennent les amalgames et légitiment les discriminations ne sont jamais anodins. Nous avons collectivement la responsabilité de les combattre, dans la société comme dans nos établissements et nos services. **L'École publique** doit continuer à faire vivre, concrètement, l'égale dignité, la fraternité et le refus de toutes les discriminations.

Notre CSA académique devait initialement se tenir le 13 octobre, journée d'action qui a conduit à son report. Nous nous réunissons ce 2 novembre au matin, dans un contexte qui a sensiblement évolué.
Les mobilisations lycéennes et étudiantes ont conduit le gouvernement à présenter, le 26 octobre, de premières réponses à des revendications que l'UNSA Éducation porte depuis des années. L'annulation annoncée des suppressions de postes dans le second degré, 500 postes enseignants supplémentaires, un plafond de 28 élèves en seconde générale et technologique progressivement déployé, 500 postes de psychologues, infirmiers et assistants sociaux en 2027, ainsi que 15 000 places supplémentaires dans le post-bac d'ici 2028.
Ces engagements constituent de **premières avancées**. Nous ne les minimisons pas mais nous attendons leurs concrétisations.

Car les revendications des personnels demeurent une condition de la réussite des jeunes. **Revalorisation salariale, charge de travail, remplacements, santé au travail, attractivité des métiers** : rien de durable ne se fera sans les femmes et les hommes qui font vivre le service public d'éducation.
Et c'est tout le sens de l'appel intersyndical à la mobilisation du 5 novembre pour les salaires, l'emploi et les services publics. La question du point d'indice et des carrières des fonctionnaires reste entière.
Nous avons rappelé que si les alertes des représentants des personnels avaient été entendues plus tôt dans un dialogue social suivi, la situation ne se serait pas autant dégradée.

Il est des colères qu'il faut savoir entendre.
L'UNSA Éducation, engagée dans l'intersyndicale, soutient les revendications de la jeunesse pour de meilleures conditions d'études et davantage d'égalité. Nous condamnons sans ambiguïté toutes les formes de violence, d'où qu'elles viennent. Mais condamner les violences ne doit jamais conduire à disqualifier la colère. Nous exprimons aussi notre soutien aux personnels des établissements confrontés à des tensions, des menaces et parfois des violences. **Entendre les lycéens et protéger les personnels sont deux exigences indissociables.**
Cette jeunesse que certains décrivent si facilement comme désengagée nous adresse pourtant un message clair : elle s'intéresse à son avenir, interroge les choix de notre société et revendique une École qui lui permette réellement de réussir.
Car les comparaisons internationales, malgré leurs limites, mettent en évidence une réalité préoccupante : notre système éducatif demeure profondément marqué par le **déterminisme social**. L'École ne joue plus suffisamment son rôle d'ascenseur social. Les écarts de réussite restent considérables et notre promesse républicaine d'émancipation s'en trouve fragilisée.

Et que l'on ne vienne pas nous expliquer que la solution serait dans l'enseignement privé ! Les travaux de la DEPP montrent que les meilleurs résultats apparents du privé s'expliquent largement par un recrutement socialement plus favorisé. À caractéristiques sociales comparables, sa prétendue supériorité s'efface.
Le privé n'est donc pas la réponse aux difficultés de notre École. C'est bien notre **service public qu'il faut renforcer**.
Le projet de budget 2027 prévoyait initialement près de 1 300 suppressions de postes enseignants. Les mobilisations ont conduit le gouvernement à annoncer l'annulation des suppressions dans le second degré et 500 postes enseignants supplémentaires.
Cette inflexion doit être confirmée dans le débat budgétaire et précisée : quels moyens nouveaux, quels redéploiements, et quel calendrier ? Les annonces ne suffiront pas si elles ne se traduisent pas dans les établissements et les services.

La déprise démographique, particulièrement marquée dans notre académie, constitue une occasion historique d'améliorer notre système éducatif. **Moins d'élèves devrait permettre de mieux accompagner chacun**, de réduire les inégalités, de renforcer notre réseau de services publics et de repenser leur organisation dans nos territoires ruraux.
Plutôt que de gérer la pénurie, nous pourrions enfin faire le choix de la qualité.
Et ce choix, les personnels eux-mêmes nous indiquent comment le faire.
La quatorzième édition du Baromètre des métiers de l'UNSA Éducation, à laquelle ont répondu près de 43 000 personnels, dont 1 300 dans notre académie, est particulièrement éclairante. **90 % des répondants aiment leur métier, mais seuls 22 % le conseilleraient à un jeune**.
Quel formidable attachement au service public et, simultanément, quel terrible désaveu de leurs conditions d'exercice !

Interrogés sur l'utilisation des moyens rendus disponibles par la baisse démographique, **82 % souhaitent réduire les effectifs par groupe**, **38 % renforcer les moyens de remplacement** et **34 % recruter davantage d'autres personnels**.
Ces réponses sont essentielles. Elles montrent que nos collègues ne raisonnent pas uniquement en nombre de postes enseignants.
Ils expriment une vision globale du service public d'éducation : des remplacements permettant notamment de rendre effective la formation continue, davantage de personnels médico-sociaux, davantage de personnels administratifs.
Car notre Éducation nationale manque cruellement de médecins scolaires, de personnels de santé et d'accompagnement.
Elle souffre également d'une sous-administration que des travaux parlementaires ont eux-mêmes soulignée. Quand nous le disons, nous ne sommes pas écoutés. Quand d'autres le documentent, ils ne sont pas davantage entendus.

Cette insuffisance de moyens est particulièrement criante dans l'accompagnement des élèves les plus fragiles.
Les difficultés de santé mentale se multiplient, les places en IME et en ITEP manquent, et les équipes se retrouvent trop souvent seules face à des situations qui dépassent leurs missions.
Lors d'une conférence organisée en Charente durant laquelle nous sommes intervenus, la direction régionale de l'ARS a évoqué des perspectives de nouvelles places à l'horizon 2030.
C'est une perspective. Mais que faisons-nous d'ici 2030 ? Que répondons-nous aux élèves sans solution, aux familles désemparées, aux équipes épuisées ?
Ce ne sont pas ces jeunes qui mettent notre institution en difficulté. C'est l'absence de réponses adaptées qui place toute la chaîne éducative sous tension : enseignants, AESH, personnels de direction, personnels administratifs, équipes de vie scolaire.

Cette tension a des conséquences directes sur la santé des personnels. Les résultats de notre Baromètre des métiers sont, là encore, particulièrement révélateurs : **57 % des personnels déclarent être exposés au stress** ou à des situations émotionnellement difficiles à gérer.
Et ne nous y trompons pas : cette réalité ne concerne pas uniquement les personnels directement au contact des élèves. C'est toute la chaîne de l'Éducation nationale qui est sous tension.
Cette souffrance n'est pas une succession de fragilités individuelles. Elle révèle des **dysfonctionnements collectifs et organisationnels** auxquels l'employeur a le devoir de répondre.
Nous voulons ici à nouveau alerter sur les situations dans lesquelles des collègues victimes de souffrances psychologiques survenus au travail voient leur souffrance insuffisamment reconnue, notamment à travers certaines décisions de refus d'imputabilité au service.
Ces décisions doivent respecter scrupuleusement les garanties réglementaires et reposer sur une appréciation individualisée des situations.
Mais au-delà du droit, il y a une question humaine fondamentale : **ne pas reconnaître la souffrance professionnelle**, c'est parfois ajouter une violence institutionnelle à la souffrance vécue.
Cette absence de reconnaissance retarde le rétablissement, fragilise les agents et peut conduire à des absences prolongées, parfois jusqu'à la fin de leur carrière.
Nous savons que des efforts sont engagés dans notre académie.
Nous constatons des progrès dans l'accompagnement, les reclassements et les possibilités de retour à l'emploi. Nous reconnaissons l'engagement des personnels qui accompagnent leurs collègues.
Mais il faut désormais changer de logique.
Pourquoi consacrer tant d'énergie à réparer des situations dégradées sans investir suffisamment pour les prévenir ?
Nous renouvelons notre demande de **quatre postes en DSDEN de professionnels écoutants** consacrés à l'accompagnement des personnels pour renforcer le service de médecine du travail.
Il ne s'agit pas seulement de mieux accompagner les collègues lorsqu'ils vont mal. Il s'agit d'identifier les causes de leur souffrance, d'agir sur l'organisation du travail et de **prévenir les situations** qui conduisent à des arrêts prolongés.
C'est une nécessité humaine. C'est une exigence pour le service public. C'est aussi un choix économiquement responsable.
À force de vouloir économiser sur l'École, nous finissons par payer beaucoup plus cher les conséquences de son affaiblissement.
Pour l'UNSA Éducation, **investir dans l'École**, ce n'est pas dépenser davantage pour faire la même chose. C'est se donner enfin les moyens de faire mieux.

Je vous remercie.